

**Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Grandson le
18 juin 2026**

Présidence : M. Thomas McMullin

Le Conseil communal de Grandson, vu le préavis de la Municipalité n° 703 relatif au Plan d'affectation « Bellevue-Borné-Nau Est - Réponses complémentaires », où le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, décide :

Article 1 : d'adopter les compléments à la réponse de la thématique C et de lever les oppositions maintenues ;

Article 2 : d'autoriser la Municipalité à poursuivre la procédure de législation du plan d'affectation « Bellevue-Borné Nau Est » et, le cas échéant, de plaider devant toute instance si nécessaire.

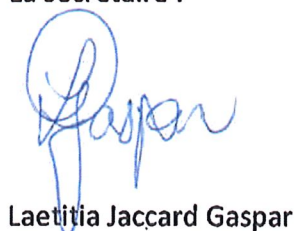
Ainsi délibéré en séance du 18 juin 2026.

Le Président :



Thomas McMullin

La secrétaire :



Laetitia Jaccard Gaspar